S



## Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

S/25276 11 février 1993 FRANCAIS ORIGINAL : ARABE

LETTRE DATEE DU 9 FEVRIER 1993, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL PAR LE CHARGE D'AFFAIRES PAR INTERIM DE LA MISSION PERMANENTE DE L'IRAQ AUPRES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte d'une lettre, datée du 7 février 1993, que vous adresse M. Muhammad Saïd Al-Sahaf, Ministre des affaires étrangères de la République d'Iraq, au sujet de nouvelles violations de l'espace aérien iraquien commises par un avion espion américain de type U-2.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

Le Chargé d'affaires par intérim

(Signé) Adnan MALIK

## Annexe

LETTRE DATEE DU 7 FEVRIER 1993, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL PAR LE MINISTRE IRAQUIEN DES AFFAIRES ETRANGERES

J'ai l'honneur de me référer aux lettres que nous vous avons adressées, la dernière en date du 18 janvier 1993, concernant les violations de l'espace aérien iraquien par un avion espion américain U-2, qui a pénétré dans cet espace sous prétexte d'effectuer un levé aérien pour la Commission spéciale. Je dois vous informer que le lundi 25 janvier 1993 à 11 heures, un avion américain de type U-2 - numéro d'immatriculation UNT-01 - a encore violé l'espace aérien iraquien, venant de sa base en Arabie saoudite, et a survolé de vastes régions du nord, du centre et de l'ouest de l'Iraq pendant 5 heures 50 minutes, avant de quitter l'espace iraquien à 16 h 50 pour repartir en direction de sa base en Arabie saoudite.

Le jeudi 28 janvier 1993 à 10 h 10, cet avion, venant de sa base en Arabie saoudite, a de nouveau violé l'espace aérien iraquien. Il a survolé de vastes régions du centre et de l'ouest de l'Iraq pendant 3 heures 26 minutes, puis est sorti de l'espace iraquien à 13 h 36 en direction de sa base.

Le vendredi 5 février 1993, cet avion, venant de sa base en Arabie saoudite, a encore violé l'espace aérien iraquien. Il a survolé de vastes régions du nord et du centre de l'Iraq pendant 3 heures 33 minutes, puis est reparti en direction de sa base en Arabie saoudite à 13 h 38.

Le samedi 6 février 1993 à 10 h 20, cet avion, venant de sa base en Arabie saoudite, a encore une fois violé l'espace aérien iraquien. Il a survolé de vastes régions du nord de l'Iraq pendant 3 heures 17 minutes, puis est reparti à 14 h 37 en direction de sa base.

Avec ces quatre nouveaux cas, le nombre total des violations de l'espace aérien commises par cet avion atteint maintenant 112. Nous condamnons énergiquement ces survols injustifiés de notre territoire et nous réaffirmons la position de l'Iraq - que nous avons déjà exposée à maintes reprises -, à savoir que cet avion est utilisé à des fins autres que celles définies par le Conseil de sécurité et que son activité porte atteinte à la souveraineté et à la sécurité de l'Iraq.

Le Ministre des affaires étrangères de la République d'Irag

(Signé) Muhammad Saïd AL-SAHAF